

# Le CERCLE D'ESCRIME de MELUN VAL DE SEINE a le plaisir de vous inviter à participer aux :

# 1000 FLEURETS « CHALLENGE CROUZY »

Dimanche 6 Novembre 2016

Catégories M9, M11, M14, Filles et Garçons

Complexe sportif Jacques Marinelli Place de la Motte aux Cailles 77000 MELUN

#### REGLEMENT

# **Article 1: HORAIRES**

	Inscription	Scratch
M14 garçons (2003/2004/2005)	8h30	8h45
M11 filles (2006/2007)	8h30	8h45
M14 filles (2003/2004/2005)	10h30	10h45
M11 garçons (2006/2007)	10h30	10h45
M9 filles et garçons (2008 2009)	12h00	12h15

#### **Article 2 : FORMULE DE L'EPREUVE**

**Pour toutes les catégories :** un tour de poule sans éliminé suivi d'un tableau d'élimination directe sans repêchage, la 3ème place ne sera pas tirée.

Poule: M14: 5 touches, 3 minutes M11: 4 touches, 2 minutes M9: 3 touches, 2 minutes

Tableau : M14 : 10 touches, 2 x 3mn avec 1 mn de pause

M11: 8 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause M9: 6 touches, 2 x 1mn avec 1 mn de pause

#### **Article 3: ARMES et TENUES**

M14 : longueur lame : 90cm (n°5) M11 : longueur lame : 82 cm (n°2) M9 : longueur lame : 77 cm (n°0)

# Tenues selon la réglementation en vigueur.

#### **Article 4: ARBITRAGE**

Les clubs inscrivant **4 tireurs** ou plus, sur la journée, seront tenus de présenter un arbitre.

Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription (maximum arbitre régional). et selon tarifs établis par la FFE.

### **Article 5**: INSCRIPTIONS

La compétition est ouverte aux tireurs étrangers licenciés auprès de leur fédération, l'inscription se fera par mail : <u>club@escrime-cemvs.com</u>, au plus tard le <u>jeudi 3 novembre 2016</u>.

Les engagements se feront en ligne sur le site FFE, rubrique

compétition, <u>www.escrime-ffe.fr</u> au plus tard le **jeudi 3 novembre 2016, 23h59.** 

Les droits d'engagement sont fixés à : 10€ pour toutes les catégories

#### **Article 6: DIRECTOIRE TECHNIQUE**

Le Directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

# Courtoisie: rappel de la circulaire:

- « La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant accompagnateur ;
- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »

## **Article 7: RECOMPENSES**

Les 8 premiers de chaque catégorie

# **Article 8: Informations diverses**

- ▶ Un stand de matériel d'escrime sera présent lors de la compétition.
- Quelques hôtels de l'agglomération Melun Val de Seine :
- IBIS Melun: 01.60.68.42.45
- CAMPANILE Dammarie-les-Lys: 01.64.37.51.51

- ▶ Pendant toute la durée de la compétition, les bénévoles du CEMVS assureront un service de restauration.
- ▶ Pour tout renseignement complémentaire :

**CEMVS** 

Monsieur Luc MONTBLANC: 06.86.28.03.77 Madame Valérie LHUILLERY: 06.25.88.79.89

Secrétariat : 01.64.39.13.04 (heures d'ouverture salle d'armes) Adresse : CEMVS, Salle d'Armes du Complexe Sportif J. Marinelli

Place de la Motte aux Cailles

77000 MELUN

Mail: club@escrime-cemvs.com

Site internet: www.escrime-cemvs.com

Les 1000 Fleurets sont organisés avec le concours de la ville de Melun, du Conseil Départemental de Seine et Marne, du Comité Départemental d'Escrime 77, de nos partenaires « 1000 Fleurets » : La Famille Crouzy, les Commerçants du Marché de Melun, les Menuiseries et Fermetures de la Brie, SA Hanny et Polylogis.

Merci à tous.